

Institut de l'Enfant-Jésus - Centre d'Education et de Culture a.s.b.l.
Rue Général Leman, 74 - 1040 Etterbeek

Aménagement de la chapelle (transformation en 4 classes + locaux
administratifs + sanitaires)
(avec augmentation de la population scolaire)

Introduction permis d'urbanisme - Note explicative.

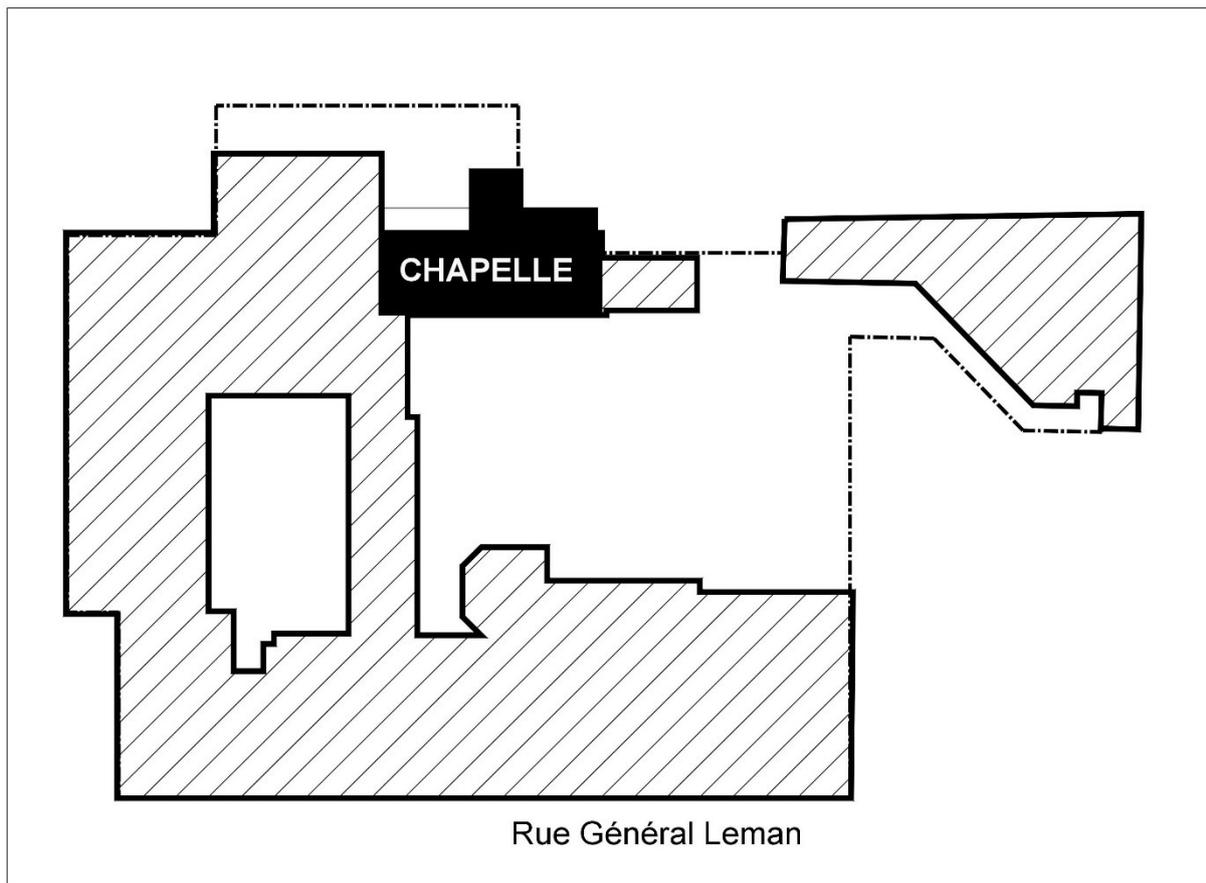
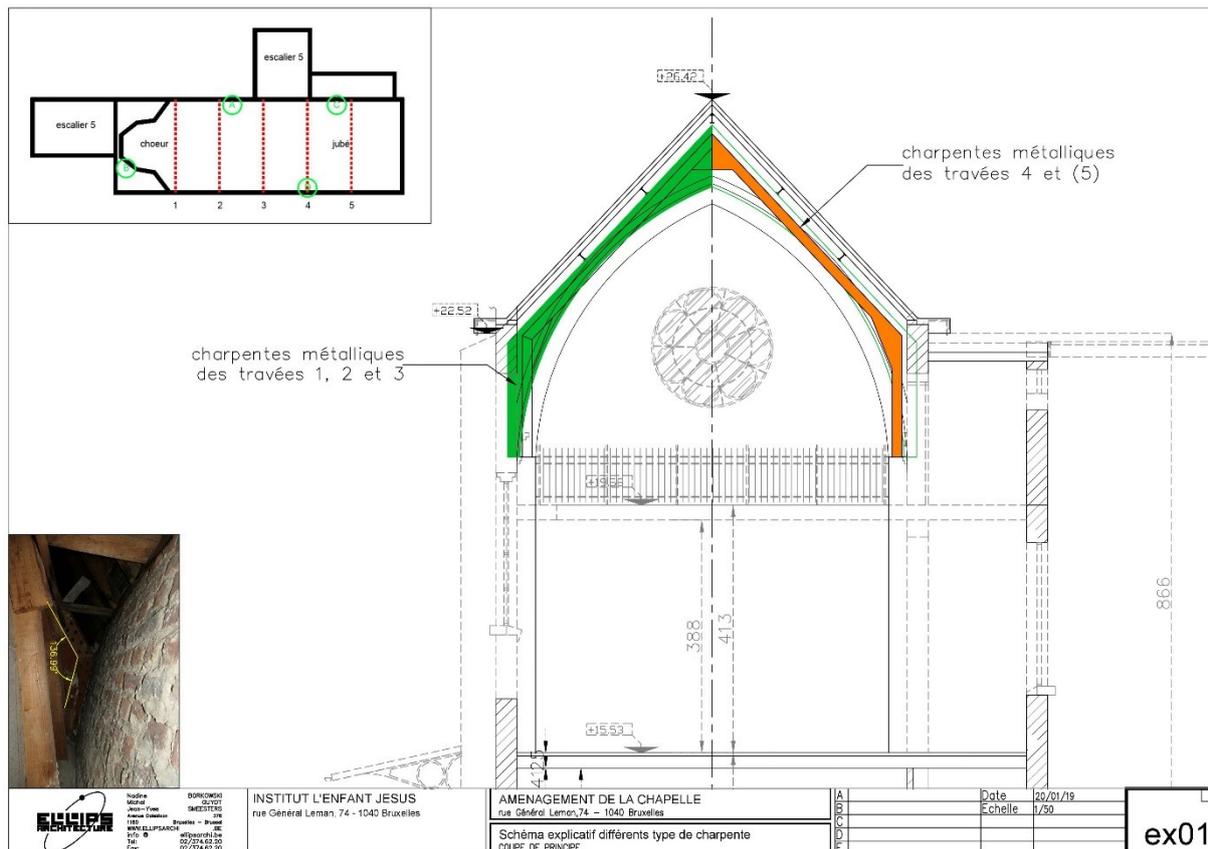


Schéma de localisation de la chapelle dans le complexe scolaire

1) Historique du bâtiment

Les 4 premières travées de la chapelle ont été construites en 1905 (ref. Inventaire du Patrimoine). Elle a été agrandie de 2 travées supplémentaires entre les 2 guerres, côté jubé – structure métallique de la charpente différente.



L'espace sous le jubé a été transformé en bibliothèque (travaux antérieurs à 2000). La chapelle depuis un vingtaine d'années n'était plus utilisée que très occasionnellement pour quelques évènements religieux ; cette utilisation s'est réduite à rien ces dernières années.

L'escalier d'accès en milieu de bâtiment est en très mauvais état – bois vermoulu – l'escalier a dû être soutenu par une structure provisoire.

La toiture, principalement le versant vers la rue du Cornet, présente des infiltrations importantes ayant entraîné des dégâts à la voute de la chapelle.

2) Programme – parti architectural

L'école ayant de besoin de surfaces supplémentaires, a envisagé de réaffecter le volume inoccupé de la chapelle en locaux de classes et sanitaires. Le volume sera divisé verticalement (à la hauteur du jubé actuel) de manière à créer deux niveaux. L'escalier bois sera remplacé par un nouvel escalier béton. Les façades seront remaniées de manière à répondre au mieux aux nouvelles fonctions. A l'arrière, un couloir reliera les escaliers 4 et 5 au 1^{er} et 2^{ème} étages, facilitant l'évacuation des bâtiments.

A part l'ajout du couloir à l'arrière de la chapelle, la volumétrie générale du bâtiment n'est pas modifiée.

La toiture actuelle en ardoise sera remplacée par une toiture en tuiles terre cuite avec encastrement de panneaux solaires – le site présente une orientation sud, et une inclinaison optimale.

Le rez-de-chaussée (enterré, coté rue du Cornet) restera en l'état – intérieur rénové récemment – à l'exception de la porte d'accès à la chapelle qui sera élargie – mise en place d'une double porte.



Avant travaux envisagés.



Après travaux envisagés.

- 3) Les options constructives suivantes ont été retenues :
- nouveau plancher intermédiaire en poutres-claveaux avec coffrage perdu en OSB ;
 - isolation des façades par l'extérieur ;
 - nouvelle toiture tuiles, technique sarking, avec panneaux solaires photovoltaïques intégrés.

Jean-Yves Smeesters - Architecte
Ellips Architecture sprl